Conseil Wallon
de l'Environnement
pour le Développement
Durable

RAPPORT D'ACTIVITE 2000

rue du Vertbois 13c
4000 Liège
tél. 04 / 232 98 47
fax 04 / 232 98 50
e-mail cwedd@cesrw.be

SOMMAIRE

PREFACE **5**

1. PRESENTATION DU CWEDD **7**

1.1. Origine

1.2. Mission

1.3. Présidence, vice-présidence et membres

1.4. Structuration
a) L'assemblée plénière
b) Le bureau
c) Les sections spécialisées
d) Les groupes de travail
e) Le secrétariat

2. LES ACTIVITES DU CWEDD **15**

2.1. Avis émis en 2000
a) Avis relatifs au décret planification en matière d'environnement pour le développement durable
b) Avis relatifs au décret évaluation des incidences

2.2. Travaux des "structures"
a) L'assemblée plénière
b) Le Bureau
c) Les sections spécialisées
d) Les groupes de travail

2.3. Représentations externes

CONCLUSION **30**

PREFACE

Le CWEDD 1995-2000 s'en va …
Le CWEDD 2000-2005 arrive.

Le 27 septembre 2000, sur proposition de Michel FORET, Ministre wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement, le Gouvernement wallon a modifié l'arrêté du 18 mai 1995 fixant les règles de composition et de fonctionnement du CWEDD et portant nomination des membres, du Président et des Vice-Présidents.

Ce nouveau Conseil se démarque du précédent par le fait que les Président et vice-Présidents ont été choisis en son sein. Pour des raisons d'équilibre, le Conseil a également été pourvu de deux Vice-Présidents.

Ces 5 dernières années, le Conseil a :
- remis 471 avis dans le cadre de la procédure relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement;
- été consulté lors de l'élaboration d'instruments de planification, comme par exemple : le plan régional d'aménagement du territoire (1996), le plan wallon des déchets « Horizon 2010 » (1997), le plan wallon des centres d'enfouissement technique (1998), le contrat société-agriculture (1998) , le schéma de développement de l'espace régional (1999), le phasing-out objectif 1 (1999), le contrat d'avenir pour la Wallonie (1999), le plan fédéral de développement durable (2000) et le plan wallon de développement rural (2000);
- remis 16 avis à la commission belge de suivi des écotaxes.

Le Conseil, organe consultatif constitué d'experts proposés par des structures représentatives de différents acteurs de notre société, a pour objet de remettre des avis qui tiennent compte de la diversité des sensibilités environnementales présentes en son sein. L'esprit qui y règne est toujours constructif, souvent consensuel et parfois novateur. Les règles de respect mutuel et de reconnaissance des aspirations des uns et des autres sont sans doute l'élément humain le plus remarquable de notre Conseil.

Le nouvel élan politique initié par le Contrat d'avenir pour la Wallonie, la nouvelle dynamique environnementale issue du Décret sur le permis environnement, les modifications importantes apportées par le nouveau CWATUP et son optimalisation, la révision annoncée des plans de secteurs, les nouvelles obligations européennes découlant de la directive cadre pour l'eau et de la directive IPPC pour les installations industrielles, le projet de Décret relatif aux enquêtes publiques, la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et bien d'autres éléments qu'il serait fastidieux d'énoncer ici, seront autant d'occasions pour le Conseil de contribuer, par des avis pertinents, au renouveau durable de notre Région.

Les membres du Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable ont du travail en perspective, énormément de travail. Je ne doute pas que leur dynamisme, leur dévouement, leur compétence et leur attachement au développement durable de notre région génèreront encore de nombreux avis qui seront intégrés par nos décideurs politiques.

Jacques DE BRAKELEER
Président

1. PRESENTATION DU CWEDD

1.1. Origine

Le Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable a été créé dans sa forme actuelle par le décret du 21 avril 1994 relatif à la planification en matière d'environnement dans le cadre du développement durable. Il a succédé au Conseil Wallon de l'Environnement créé par le décret du 11 septembre 1985 organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement en Région wallonne.

1.2. Mission

La mission du Conseil est de réaliser les tâches qui lui sont confiées par :

- le décret du 11 septembre 1985 organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement ;
- le décret du 21 avril 1994 relatif à la planification en matière d'environnement dans le cadre du développement durable ;
- la loi du 16 juillet 1993 visant à achever la structure fédérale de l'Etat.

1.3. Présidence, Vice-Présidence et membres

Le Conseil est constitué de représentants (1 effectif et 1 suppléant) :

- de l'Union Wallonne des Entreprises (3)
- des organisations professionnelles agricoles (2)
- des organisations syndicales (2)
- des organisations représentatives des classes moyennes (2)
- des associations de protection de l'environnement (4)
- des associations représentatives des consommateurs (1)
- de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (2)
- des institutions universitaires francophones (3)

ainsi que des Présidents et Vice-Présidents

- de la Commission Régionale des Déchets
- de la Commission consultative pour la protection des eaux contre la pollution
- de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire
- de la Commission Régionale d'avis sur l'exploitation des carrières
- du Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature
- du Conseil Supérieur Wallon des Forêts et de la Filière "Bois"
- du Conseil Supérieur Wallon de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'alimentation.

Jusqu'au 27 septembre 2000, date du renouvellement du Conseil, celui-ci comprenait en plus un Président et une Vice-Présidente.

Dans le Conseil actuel, le Président et les Vice-Présidents ont été choisis parmi les 52 membres du Conseil.

1.4. Structuration

a) L'assemblée plénière

Composition de l'assemblée plénière en date du 26/09/2000

Organisations	Président : José SMITZ Vice-Présidente : Nadine GOUZEE	
	Membres	
	Effectifs	Suppléants
Union Wallonne des Entreprises	Jacques DE BRAKELEER Jacques MALENGREAUX Luc DE CORDIER	Bernard DECKERS Jean MARBEHANT André LEBRUN
Organisations professionnelles agricoles	Bernard DECOCK Bernard DETHIER	René VANSNICK Jean-Marie BASTIN
Organisations syndicales	Jean-Louis CANIEAU *[mandat vacant]*	Christian GOUZEE Claude ROLIN
Organisations représentatives des classes moyennes	Christophe WAMBERSIE Rodolphe GAMBINI	Dominique DETHY Charles ISTASSE
Associations de protection de l'environnement	Sophie CLOSSON Baudouin GERMEAU *[mandat vacant]* Patrick JOURET	Hubert BEDORET Jacques TOINT Michèle FOURNY Xavier THUNIS
Associations représentatives des consommateurs	Catherine ROUSSEAU	Jean-Philippe DUCART
Union des Villes et Communes de Wallonie	Claude PUTS Michèle BOVERIE	Alain RORIVE Louise-Marie BATAILLE
Institutions universitaires francophones	Jacques RONDEUX Michel INSTALLE Christian VANDERMOTTEN	Claude FELTZ François OST Jean HENRIETTE
Conseils et Commissions		
CRD[1]	Lucien CARIAT	Joseph CHAPLIER
CCE[2]	Jean-Marie MARCOEN	Yves DELFORGE
CRAEC[3]	Claude DELBEUCK	Anne-Valérie BARLET
CRAT[4]	Pierre GOT	Christian TAXHET et Martine ANDRE
CSWCN[5]	Guy ALBARRE	Alain PEETERS
CSWFFB[6]	Alain de JAMBLINNE de MEUX	Marcel REMACLE
CSWAAA[7]	Albert LEDENT	*[mandat vacant]*

1 CRD : Commission Régionale des Déchets.
2 CCE : Commission Consultative des Eaux.
3 CRAEC : Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières.
4 CRAT : Commission Régionale d'Aménagement du Territoire.
5 CSWCN : Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature.
6 CSWFFB : Conseil Supérieur Wallon des Forêts et de la Filière Bois.
7 CSWAAA : Conseil Supérieur Wallon de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de l'Alimentation.

Composition de l'assemblée plénière du nouveau Conseil au 31/12/2000

Organisations	Membres	
	Effectifs	Suppléants
Union Wallonne des Entreprises	Jacques DE BRAKELEER, **Président** Luc DE CORDIER André LEBRUN	Jacques MALENGREAUX Bernard DECKERS Jean MARBEHANT
Organisations professionnelles agricoles	Bernard DECOCK Jean-Marie BASTIN	René VANSNICK Alain MASURE
Organisations syndicales	Jean-Louis CANIEAU, **Vice-Président** Alain WILMART	Jean-Pierre DAWANCE Claude ROLIN
Organisations représentatives des classes moyennes	Charles ISTASSE Christophe WAMBERSIE	Dominique DETHY Barbara LACROIX
Associations de protection de l'environnement	Sophie CLOSSON Baudouin GERMEAU Olivier GUILLITTE Patrick JOURET, **Vice-Président**	Anne DE VLAMINCK Michèle FOURNY Hubert BEDORET Roger VERLINDEN
Associations représentatives des consommateurs	Catherine ROUSSEAU	Julie RIGO
Union des Villes et Communes de Wallonie	Claude PUTS Michèle BOVERIE	Christel TERMOL Frédéric PETRE
Institutions universitaires francophones	Michel INSTALLE Jean-Pierre THOME Marie-Françoise GODART	Claude FELTZ François OST Jean HENRIETTE
Conseils et Commissions		
CRD[1]	Lucien CARIAT	Joseph CHAPLIER
CCE[2]	Jean-Marie MARCOEN	Yves DELFORGE
CRAEC[3]	Claude DELBEUCK	Anne-Valérie BARLET
CRAT[4]	Pierre GOT	Marc BAUVIN et Christian TAXHET
CSWCN[5]	Guy ALBARRE	Alain PEETERS
CSWFFB[6]	Alain de JAMBLINNE de MEUX	Marcel REMACLE
CSWAAA[7]	Albert LEDENT	*[mandat vacant]*

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 : voir page ci-contre.

Le nouveau Conseil regroupe donc le Président, les vice-Présidents et les membres du Conseil nommés par le Gouvernement wallon conformément à son arrêté du 27 septembre 2000.

A l'invitation du CWEDD, des représentants de la Direction Générale de l'Environnement et des Ressources Naturelles participent aux travaux.

b) Le Bureau

Le Bureau prépare les travaux du Conseil et veille au bon fonctionnement de celui-ci.

Jusqu'au 27 septembre 2000, le Bureau du Conseil était composé du Président et du Vice-Président du Conseil ainsi que des Présidents des Sections spécialisées et de membres désignés par ces sections, soit 9 personnes.

Dans le nouveau Conseil, le Bureau du Conseil a été limité à 5 mandats; il est composé du Président et des Vice-Présidents du Conseil ainsi que des Présidents des Sections spécialisées. Toutefois, comme les Vice-Présidents du Conseil sont aussi les Présidents des Sections spécialisées, les Vice-Présidents de ces Sections font partie du Bureau.

Composition du Bureau

Composition en date du 26/09/2000	Composition pour le nouveau Conseil
José SMITZ, Président Nadine GOUZEE, Vice-Présidente Bernard DETHIER, Président section EIE* Patrick JOURET, Président section planification Baudouin GERMEAU, Vice-Président section EIE* Luc DE CORDIER, Vice-Président section EIE* Claude PUTS, Vice-Président section EIE* Jean-Louis CANIEAU, Vice-Président section planification Rodolphe GAMBINI, Vice-Président section écotaxes *[mandat vacant], Président section écotaxes*	Jacques DE BRAKELEER, Président Jean-Louis CANIEAU, Vice-Président et Président de la section EIE* Patrick JOURET, Vice-Président et Président de la section Planification Claude PUTS, Vice-Président de la section EIE* Bernard DECOCK, Vice-Président de la section Planification

* EIE : études d'incidences sur l'environnement

c) Les Sections spécialisées

L'arrêté ministériel du 14 octobre 1996 structure le Conseil en trois Sections spécialisées :

- la section "Etudes d'incidences" ;
- la section "Planification en matière d'environnement pour le développement durable" ;
- la section "Ecotaxes".

Les membres du Conseil s'inscrivent dans les Sections auxquelles ils souhaitent participer.

La Section « Etudes d'incidences »

La Section « Etudes d'incidences » prépare les avis du Conseil requis en vertu des missions qui lui sont confiées par le décret du 11 septembre 1985 organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement dans la Région wallonne et ses arrêtés d'application.

Ces textes prévoient que le CWEDD remet un avis motivé sur la qualité de l'étude d'incidences et du résumé non technique ainsi que sur l'opportunité du projet. Cet avis est transmis à l'autorité compétente dans un délai de 30 jours à dater de la réception du dossier, faute de quoi il est réputé favorable.

Ils stipulent également une procédure d'agrément et de retrait d'agrément des auteurs d'études d'incidences. Toutes les demandes d'agrément sont soumises pour avis au CWEDD.

Aussi, le CWEDD est consulté sur tout projet d'arrêté portant modification des listes de projets soumis à étude d'incidences. Si le Gouvernement wallon entend s'écarter de l'avis du Conseil, le projet d'arrêté doit être motivé.

Composition de la section études d'incidences

Organisations	Composition au 26/09/2000	Composition pour le nouveau Conseil
Union Wallonne des Entreprises	Jacques DE BRAKELEER Luc DE CORDIER, **Vice-Président** Jacques MALENGREAUX Jean MARBEHANT	Jacques DE BRAKELEER Bernard DECKERS Luc DE CORDIER Jacques MALENGREAUX Jean MARBEHANT
Organisations professionnelles agricoles	Jean-Marie BASTIN Bernard DETHIER, **Président**	Jean-Marie BASTIN Bernard DECOCK Alain MASURE
Organisations syndicales	Jean-Louis CANIEAU	Jean-Louis CANIEAU, **Président** Alain WILMART
Associations de protection de l'environnement	Hubert BEDORET Sophie CLOSSON Michèle FOURNY Baudouin GERMEAU, **Vice-Président** Jacques TOINT	Hubert BEDORET Sophie CLOSSON Michèle FOURNY Baudouin GERMEAU Olivier GUILLITTE Roger VERLINDEN
Union des Villes et Communes de Wallonie	Claude PUTS, **Vice-Président**	Claude PUTS, **Vice-Président**
Conseils et Commissions	Alain de JAMBLINNE de MEUX Philippe SLEGERS	Alain de JAMBLINNE de MEUX

La section « Planification en matière d'environnement pour le développement durable »

La section « Planification en matière d'environnement pour le développement durable » prépare les avis du Conseil requis en vertu des missions qui lui sont confiées par le décret du 21 avril 1994 relatif à la planification en matière d 'environnement dans le cadre du développement durable.

Ce décret prévoit que le Gouvernement élabore un rapport sur l'Etat de l'Environnement wallon. Ce rapport est établi annuellement par l'administration wallonne (D.G.R.N.E.[1]) et fait l'objet d'une consultation et d'une discussion en table ronde à laquelle sont conviés le Conseil Economique et Social de la Région wallonne et le Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement Durable. Ce dernier établit une note de synthèse présentant les résultats de cette consultation, et une note de prospective pouvant comprendre des suggestions en matière de lutte et de prévention face à la détérioration de l'environnement.

Ce décret prévoit également que « le Gouvernement établit un Plan d'Environnement pour le Développement Durable (PEDD) qui détermine les lignes directrices à suivre à moyen et à long terme lors de la prise de décisions par le Gouvernement, l'administration régionale, les entreprises pararégionales, les personnes privées chargées d'une mission de service public et, dans les matières d'intérêt régional, les provinces, communes et associations de communes».

Ce plan contient notamment:

- les objectifs à atteindre pour les différentes composantes de l'environnement et les moyens d'action à développer;

- les éléments permettant d'intégrer l'environnement et la préservation des ressources naturelles dans le processus de développement de la Région et dans l'ensemble des politiques sectorielles régionales.

Le plan est soumis à enquête publique, et le Gouvernement consulte notamment les provinces, les communes, les associations de communes dans les domaines de la production et de la distribution d'eau et dans le domaine des déchets, les organismes d'épuration agréés, le C.W.E.D.D., le C.E.S.R.W.

Le PEDD prévoit également une série de plans relatifs à différents secteurs de l'environnement (comme le plan wallon des déchets). L'avis du Conseil est également requis pour ces différents plans.

Ces dernières années, le Conseil a été saisi à plusieurs reprises de demandes d'avis relatifs à des textes de planification ne découlant pas directement du décret cité ci-dessus. Citons par exemple les avis sur le SDEC[2], le SDER[3], le plan de développement rural, le phasing-out d'objectif 1, etc. Selon les cas, ces documents ont été examinés en section planification ou en groupe de travail.

[1] Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement
[2] schéma de développement de l'espace communautaire
[3] schéma de développement de l'espace régional.

Composition de la section planification

Organisations	**Composition avant le 27/09/2000**	**Composition du nouveau conseil**
Union Wallonne des Entreprises	Jacques DE BRAKELEER Luc DE CORDIER André LEBRUN	Jacques DE BRAKELEER Luc DE CORDIER André LEBRUN Jacques MALENGREAUX
Organisations professionnelles agricoles	Bernard DECOCK	Bernard DECOCK, **Vice-Président**
Organisations syndicales	Jean-Louis CANIEAU, **Vice-Président** Christian GOUZEE	Jean-Louis CANIEAU Alain WILMART
Organisations représentatives des classes moyennes	Rodolphe GAMBINI	
Associations de protection de l'environnement	Hubert BEDORET Sophie CLOSSON Patrick JOURET, **Président** Xavier THUNIS	Hubert BEDORET Sophie CLOSSON Anne DE VLAMINCK Olivier GUILLITTE Patrick JOURET, **Président**
Associations représentatives des consommateurs		Julie RIGO
Union des Villes et Communes de Wallonie		Michèle BOVERIE
Institutions universitaires	Michel INSTALLE	Marie-Françoise GODART Michel INSTALLE Jean-Pierre THOME
Conseils et Commissions	Guy ALBARRE Alain de JAMBLINNE de MEUX Philippe SLEGERS	Claude DELBEUCK Alain de JAMBLINNE de MEUX

La section « Ecotaxes »

La section « Ecotaxes » prépare les avis du Conseil requis en vertu des missions qui lui sont confiées par la loi du 16 juillet 1993, qui vise à achever la structure fédérale de l'Etat, et qui a institué les écotaxes. Les demandes d'avis sont introduites par la Commission de Suivi en matière d'écotaxes, d'application des écotaxes et de modification des dispositions relatives aux écotaxes sur la loi du 16/7/93. Ces avis doivent être rendus dans un délai de 10 jours. Ce délai ne permet pas une étude fouillée de la demande.

La suspension de la Commission de suivi en matière d'écotaxes a conduit le nouveau Conseil à surseoir à la composition de cette Section.

d) Les groupes de travail

Le Conseil peut décider de confier l'examen d'une question particulière à un ou plusieurs groupe(s) de travail qu'il crée. Ils sont constitués de membres effectifs ou suppléants du Conseil, choisis par chacun des groupes constitutifs du Conseil (voir 2.2.d)). A l'issue de sa mission, le groupe de travail est dissous par le Président du Conseil.

e) Le secrétariat

Le secrétariat comprend le secrétaire, les secrétaires-adjoints, les chargés de missions et les secrétaires administratives.

Le secrétariat remplit toutes les missions qui lui sont conférées par le règlement d'ordre intérieur et par le Bureau, et qui sont nécessaires au fonctionnement du Conseil.

Le secrétariat assure entre autres :
- la gestion de la correspondance ;
- la préparation des réunions et des convocations ;
- le suivi des décisions ;
- la rédaction des procès-verbaux, comptes-rendus, avis et autres documents ;
- la conservation des archives.

Le secrétaire est chargé entre autres :
- d'assurer la gestion quotidienne du secrétariat ;
- du suivi des décisions prises en Bureau relatives à l'organisation du travail, soit la répartition des tâches entre les différents membres du secrétariat; il assume ainsi la responsabilité fonctionnelle du secrétariat.

Les chargés de mission apportent au CWEDD un support technique, de recherche et de développement dans les matières qu'il a à traiter.

Composition du secrétariat

Secrétaires	Secrétaires-adjoints	Chargés de mission	Secrétaires administratives
Claude PIROTTE (jusqu'au 30 juin 2000) Frédéric ROUXHET (depuis le 1er novembre 2000)	Benoît BRASSINE (depuis le 1er octobre 2000) Pierre-Jacques HEINE	Alain MAIRESSE Frédéric ROUXHET (jusqu'au 31 octobre 2000)	Anne FRAIKIN Catherine TERWAGNE (depuis le 1er septembre 2000)

2. LES ACTIVITES DU CWEDD

2.1. Avis émis en 2000

En 2000, le Conseil a adopté 68 avis préparés par les sections spécialisées ou les groupes de travail.

a) Avis préparés par la section planification ou des groupes de travail

Date	Titre	Référence
Demande d'avis par le Gouvernement wallon		
03/02/2000	Programme Phasing-out Objectif 1 - Hainaut 2000-2006	Doc.2000/CWEDD 077-3
16/03/2000	Avant-projet de plan fédéral de développement durable	Doc.2000/CWEDD 249
06/04/2000	Plan wallon de développement rural	Doc.2000/CWEDD 306
08/06/2000	Plan de développement des zones Objectif 2 Meuse-Vesdre et Namur-Luxembourg	Doc.2000/CWEDD 388
07/09/2000	- Avant-projet organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement dans la région wallonne ; - Avant-projet relatif à la procédure d'octroi du permis d'environnement, aux déclarations et aux mesures de police administrative ; - Avant-projet arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations classées.	Doc.2000/CWEDD 762
Avis d'initiative		
7/12/2000	Projet de Plan Climat National	Doc.2000/CWEDD 1016
Demande d'avis de la Direction Générale des relations extérieures de la Région wallonne pour laquelle le CWEDD a remis des « remarques »		
25/10/2000	Avant-projet de programme communautaire Interreg III B "Sustainable territorial development in the North West of Europe – Towards long term transnational cooperation"	Doc.2000/CWEDD 888
Demande d'avis du Ministre FORET pour laquelle le CWEDD a remis des «Réflexions »		
19/12/2000	Note d'orientation établissant les grandes lignes de l'avant-projet de décret relatif aux enquêtes publiques	Doc.2000/CWEDD 1057

b) Avis préparés par la section études d'incidences

Avis relatifs aux études d'incidences sur l'environnement

10/01/2000 Demande de permis d'urbanisme pour la modification d'affectation d'un bâtiment industriel existant en un établissement de karting indoor électrique, à 4830 Dolhain-Limbourg (Doc.2000/CWEDD 016)
18/01/2000 Maintien en activité et extension d'une exploitation porcine, à PLOEGSTEERT (Doc.2000/CWEDD 050)
31/01/2000 Reconstruction et exploitation d'une porcherie d'engraissement à LATINNE (BRAIVES) (Doc.2000/CWEDD 084)
Projet de lotissement social à WEGNEZ (PEPINSTER) (Doc.2000/CWEDD 086)
Renouvellement du permis d'exploiter des unités de production de peintures industrielles et de polymères sur le site intégré des usines Sigma à MANAGE (Doc.2000/CWEDD 088)
14/02/2000 Lotissement "Al Bache" à AMAY (Doc.2000/CWEDD 131)
Demande de renouvellement du permis d'exploiter de la "Molkerei Laiterie Walhorn A.G. S.A.", à Walhorn (Doc.2000/CWEDD 133)
Demandes de permis d'urbanisme et de permis d'exploiter pour un poulailler de poules pondeuses d'une capacité de 76.440 animaux à 6890 Villance (Libin) (Doc.2000/CWEDD 135)
13/03/2000 Demande de permis d'extraction introduite par la s.a. "Compagnie des Ciments Belges" (C.C.B.). portant sur l'extension de la carrière du CLYPOT vers le sud et sur le renouvellement d'un permis d'exploiter arrivé à expiration pour certaines parcelles (Doc.2000/CWEDD 292)
Demandes de permis d'urbanisme et d'exploiter pour un établissement de karting indoor, à Ampsin (Doc.2000/CWEDD 294)
Projet de lotissement "900 – Grange des Champs" situé à Braine-l'Alleud (Doc.2000/CWEDD 226)
03/04/2000 Demande de permis de lotir dans la commune de NIVELLES au lieu dit "La Palette" (Doc.2000/CWEDD 285)
Projet de lotissement "Caraute" situé à WATERLOO (Doc.2000/CWEDD 287)
Demande de permis de lotir à WATERLOO (Brabant Wallon), Drève du Moulin & Drève des Dix Mètres (Doc.2000/CWEDD 289)

25/04/2000 Demandes de permis d'urbanisme et d'exploiter deux poulaillers d'engraissement de poulets de chair venant en extension d'un poulailler existant et portant la capacité totale d'hébergement à 69.250 animaux, à Surice (Doc.2000/CWEDD 347)
Renouvellement du permis d'exploiter une centrale hydro-électrique à HEID-DE-GOREUX (Doc.2000/CWEDD 349)
04/05/2000 Projet de lotissement "site de l'Ardoisière" situé à Jodoigne (Doc.2000/CWEDD 371)
22/05/2000 Coulée Continue 4 de Cockerill Sambre à CHERTAL (OUPEYE) (Doc.2000/CWEDD 437)
Demande de permis de lotir à OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE (Brabant Wallon), Rue de la Croix Thomas (Céroux-Mousty) (Doc.2000/CWEDD 439)
05/06/2000 Lotissement "La Briqueterie" à Mont-sur-Marchienne (CHARLEROI) (Doc.2000/CWEDD 484)
Demande de permis de lotir à NANDRIN, rue Tige des Saules (Doc.2000/CWEDD 486)
Implantation et exploitation d'un parc de 5 éoliennes à Bütgenbach (Doc.2000/CWEDD 488)
26/06/2000 Demande de permis de lotir et modification de permis de lotir antérieur à WAVRE (Brabant Wallon),Voie Général Blücher (Doc.2000/CWEDD 555)
Demande de permis de lotir à FAYENBOIS (LIEGE) (Doc.2000/CWEDD 557)
Extension de poulailler d'engraissement à WARZEE (OUFFET) (Doc.2000/CWEDD 559)
21/08/2000 Demande de permis de lotir à Braine-l'Alleud, Rue Motte aux bergers (Doc.2000/CWEDD 686)
Renouvellement de l'autorisation d'exploiter la malterie avec stockage de produits alimentaires de la S.A. GHLIN MALTINGS (Doc.2000/CWEDD 688)
Complément d'étude d'incidence sur l'environnement relative aux demandes de permis d'urbanisme et de permis d'exploiter pour un poulailler de poules pondeuses d'une capacité de 76.440 animaux à 6890 Villance (Libin) (Doc.2000/CWEDD 694)
30/08/2000 Plan Communal d'Aménagement dérogatoire au Plan de Secteur (PCA n° 21) Site de l'ancienne gare de Verviers-Ouest, VERVIERS (Doc.2000/CWEDD 717)
Lotissement "les berges du ruisseau" – phase 3 à BRAINE-L'ALLEUD (Doc.2000/CWEDD 719)

11/09/2000 Demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter un élevage de 350 bovins (animaux sevrés) à BRAINE-LE-COMTE (Doc.2000/CWEDD 758)
Avant-projet de Plan Communal d'Aménagement (PCA) dit "Champ Sainte Anne" à WAVRE (Doc.2000/CWEDD 760)
25/09/2000 Contournement Nord-est de BINCHE, section 1 (Doc.2000/CWEDD 796)
Demandes de permis d'urbanisme et d'exploiter deux poulaillers d'engraissement de poulets de chair venant en extension de deux poulaillers existants et portant la capacité totale d'hébergement à 100.000 animaux, à AYE (Marche-en-Famenne) (Doc.2000/CWEDD 798)
09/10/2000 Demande de permis d'exploiter un circuit de kart-cross tout terrain au lieu-dit "La Sablonnière" à BOUILLON (Doc.2000/CWEDD 839)
23/10/2000 Demande de permis d'exploitation de huit fours industriels pour la fabrication de charbon de bois, à Mariembourg (commune de Couvin) (Doc.2000/CWEDD 894)
13/11/2000 Demandes de permis d'urbanisme et d'exploiter d'un centre de tri et de valorisation de déchets à MARCHIENNE-AU-PONT par la S.A. SIVERMA (Doc.2000/CWEDD 956)
Demandes de permis d'urbanisme et d'autorisation d'exploiter pour une porcherie de préengraissement pour 2.000 porcs sur litière biomaitrisée venant en extension d'une porcherie existante de 2.000 porcs d'engraissement à CHAPOIS (CINEY) (Doc.2000/CWEDD 958)
Permis de modification de relief du sol de la CARRIERE DU BOIS D'ESNEUX (Doc.2000/CWEDD 960)
Projet de lotissement "Clos du Pèlerin" à COURCELLES (Doc.2000/CWEDD 962)
27/11/2000 Renouvellement du permis d'exploiter du parc animalier "Le Monde Sauvage" à DEIGNE (AYWAILLE) (Doc.2000/CWEDD 1041)
Demande de permis d'extraction dans la zone industrielle de LIXHE (VISE) (Doc.2000/CWEDD 1043)
Lotissement du "Parc d'Attre" à FRAMERIES (Doc.2000/CWEDD 1045)

11/12/2000 Demandes de permis d'urbanisme et de permis d'exploiter pour une étable d'une capacité de 450 veaux venant en extension d'une exploitation bovine existante à Florée (Assesse) (Doc.2000/CWEDD 1101)
Projet de lotissement "Domaine des Grands Champs" à HEUSY - VERVIERS (Doc.2000/CWEDD 1103)
Demandes de permis d'urbanisme et d'exploiter pour un ensemble d'étables pour bovins portant la capacité totale de l'exploitation à 1.100 animaux à Châtelet (Doc.2000/CWEDD 1105)
Demande de renouvellement du permis d'exploiter et demande d'un permis d'urbanisme pour la démolition d'un hangar et la construction d'un garage avec habitation au circuit d'autospeedway à COMINES-WARNETON (Doc.2000/CWEDD 1107)
20/12/2000 Projet de lotissement "Notre-Dame de Bonne Conduite" à WARDIN - BASTOGNE (Doc.2000/CWEDD 1143)
Projet de lotissement "La Heid des Pairs" à SPA (Doc.2000/CWEDD 1145)

Avis relatifs aux agréments

DATE	Auteur agréé	Demande
10/01/2000	ARIES ENGINEERING & ENVIRONMENT	Renouvellement et extension d'agrément
10/01/2000	S.A. COPPEE – COURTOY	Renouvellement d'agrément
18/01/2000	GROUPE L'EQUERRE	Renouvellement d'agrément
14/02/2000	D.L.V. sprl	Demande d'agrément
13/03/2000	ESHER sprl	Renouvellement d'agrément
25/04/2000	CSD ENVIRO CONSULT	Renouvellement d'agrément
04/05/2000	STRATEC S.A.	Demande d'agrément
05/06/2000	F.U.L.	Renouvellement d'agrément
26/06/2000	AUPA sprl	Demande d'agrément
26/06/2000	TRACTEBEL DEVELOPMENT ENGINNERING	Renouvellement d'agrément
23/10/2000	PLURIS asbl	Demande d'agrément

2.2. Travaux de l'assemblée plénière, du Bureau, des sections spécialisées et des groupes de travail

a) L'assemblée plénière

L'assemblée plénière s'est réunie à 15 reprises. Elle a adopté définitivement les avis repris au point 2.1.

Les réunions en assemblée plénière ont donné lieu à de nombreux débats sur divers sujets soulevés soit par des questions des membres, soit par les nombreux dossiers traités.

Le 17 février 2000, le Conseil a organisé une séance d'information et de réflexion sur le thème suivant : « Le processus d'intégration du développement durable au niveau fédéral : quelles opportunités pour la Wallonie ? »

La note de prospective a été publiée et diffusée largement ; elle a fait l'objet, le 15 mars 2000, d'une présentation à la commission de l'environnement, des ressources naturelles, de l'agriculture et de la ruralité du Parlement wallon ; ce même jour, une conférence de presse a été organisée sur ce document.

Le Conseil a été représenté à la réunion du Focal Point for European Environmental Advisory Councils qui s'est tenue en juin 2000 au Portugal.

A la suite du renouvellement du Conseil, celui-ci a été installé par le Ministre FORET en date du 5 octobre 2000.

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 15
Avis adoptés : 68
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 14,6

b) Le Bureau

Le Bureau s'est réuni à 17 reprises afin d'organiser les travaux du Conseil et de résoudre certains problèmes particuliers parmi lesquels on peut mettre en exergue :

- La préparation de la convention RW-CESRW-CWEDD relative à l'engagement de deux chargés de mission pour le CWEDD ;
- La préparation d'un protocole d'accord entre le CESRW et le CWEDD relatif à l'organisation du secrétariat du CWEDD ;
- La procédure de recrutement de deux chargés de mission ;
- Le suivi de la conception, de l'hébergement et de la maintenance du site internet.

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 17
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 4,1

c) Les sections spécialisées

La section "études d'incidences"

La section "études d'incidences" s'est réunie à 21 reprises. Elle a remis son avis sur 49 études d'incidences sur l'environnement et sur 11 demandes relatives à l'agrément de bureaux d'études (voir la liste ci-dessus au point 2.2.a)).

Le 13 juin 2000, elle a organisé une journée d'information technique sur certains problèmes rencontrés par la section lors de l'examen de dossiers relatifs aux élevages intensifs.

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 21
Préparation d'avis : 60
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 5,8

La section planification

La section planification s'est réunie à 18 reprises. Elle a préparé les avis suivants :

- Avis sur le Plan wallon de développement rural ;
- Avis sur le projet de Plan fédéral de développement durable ;
- Avis sur le projet de Plan de développement des zones Objectif 2 Meuse-Vesdre et Namur-Luxembourg ;
- Avis sur l'avant-projet de programme communautaire Interreg III B "Sustainable territorial development in the North West of Europe – Towards long term transnational cooperation".

Elle s'est également penchée sur :

- L'organisation d'une séance d'information et de réflexion sur le thème : « Le processus d'intégration du développement durable au niveau fédéral : quelles opportunités pour la Wallonie ? »
- La politique de communication du CWEDD ;
- Les missions et le fonctionnement du CWEDD ;
- L'évaluation de la mise en œuvre du plan d'environnement pour le développement durable 1995-2000 ;
- La réalisation des « Etat de l'Environnement wallon » ;
- L'organisation d'une séance d'information relative au rapport « L'Environnement wallon à l'aube du XXIème siècle » .

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 18
Préparation d'avis : 4
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 7,4

La section « écotaxes »

La Section "Ecotaxes" ne s'est pas réunie en 2000.

d) Les groupes de travail (GT)

Groupe de travail « Directives de travail »

Objectif : Organisation du travail des chargés de mission du CWEDD.

Composition du GT :

Présidente : Nadine GOUZEE
Membres : Jean-Louis CANIEAU
Luc DE CORDIER
Bernard DETHIER
Patrick JOURET
Secrétariat : Claude PIROTTE, secrétaire

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 1
Mise en place du GT : 02/04/1998
Dissolution du GT : 18/05/2000
Nombre de membres présents à la réunion : 3

Groupe de travail « missions et fonctionnement »

Objectif :
- Définir les missions du Conseil et de ses structures
- Définir le fonctionnement du Conseil sur base notamment de l'audit

Composition du GT :

Président : Patrick JOURET
Membres : Jean-Louis CANIEAU
Sophie CLOSSON
Jacques DE BRAKELEER
Bernard DECOCK
Luc DE CORDIER
Alain de JAMBLINNE de MEUX
Christian GOUZEE
Michel INSTALLE
André LEBRUN
Secrétariat : Alain MAIRESSE, chargé de mission

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 3
Mise en place du GT : 21/08/2000
Dissolution du GT : 11/09/2000
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 8,7

Groupe de travail « R.O.I. » (règlement d'ordre intérieur)

Objectif : Préparation du projet de règlement d'ordre intérieur du CWEDD.

Remarque : Le R.O.I. devrait être adopté par le Conseil au cours du premier trimestre 2001 et être soumis ensuite au Ministre de l'environnement, Monsieur Michel FORET.

Composition du GT :

Président :	Luc DE CORDIER
Membres :	Jacques DE BRAKELEER
	André LEBRUN
	Jean MARBEHANT
	Jean-Marie BASTIN
	Jean-Louis CANIEAU
	Alain WILMART
	Barbara LACROIX
	Sophie CLOSSON
	Patrick JOURET
	Michèle BOVERIE
Secrétariat :	Frédéric ROUXHET, secrétaire

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 4
Mise en place du GT : 06/11/2000
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 6,5

Groupe de travail « permis d'environnement »

Objectifs :

- Assurer la participation du C.W.E.D.D. à la task-force mise en place par le Cabinet du Ministre FORET et relative aux arrêtés d'application du décret sur le permis d'environnement ;
- Préparation de l'avis sur trois projets d'arrêtés (avis du 07/09/2000 - Doc.2000/CWEDD 762) :
  * Avant-projet organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement dans la région wallonne ;
  * Avant-projet relatif à la procédure d'octroi du permis d'environnement, aux déclarations et aux mesures de police administrative ;
  * Avant-projet arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations classées.

Composition du GT :

Président :	Jean-Louis CANIEAU
Membres :	Hubert BEDORET
	Sophie CLOSSON
	Jacques DE BRAKELEER
	Bernard DECOCK
	Luc DE CORDIER
	Michèle FOURNY
	Rodolphe GAMBINI
	Baudouin GERMEAU
	André LEBRUN
	Jacques MALENGREAUX
	Jean MARBEHANT
	Claude PUTS
	Philippe SLEGERS
Secrétariat :	Claude PIROTTE, secrétaire
	Frédéric ROUXHET, Chargé de mission

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 8
Mise en place du GT : 21/09/1999
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 6,6

Groupe de travail « Plan climat »

Objectif : Préparation de l'avis sur le projet de plan climat national (avis remis le 7/12/2000 - Doc.2000/CWEDD 1016).

Remarque : La proposition de texte contenant les initiatives fédérales de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui servira de base à l'élaboration du Plan Climat National a été transmise au CWEDD, pour information, par Monsieur Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'énergie et au développement durable ; Le Conseil a remis un avis d'initiative sur ce texte et l'a transmis au Ministre de l'environnement de la Région wallonne, Monsieur Michel FORET.

Composition du GT :

Président :	Alain WILMART
Membres :	Jacques DE BRAKELEER
	Luc DE CORDIER
	André LEBRUN
	Jacques MALENGREAUX
	Jean-Louis CANIEAU
	Barbara LACROIX
	Sophie CLOSSON
	Anne DE VLAMINCK
	Michel INSTALLE
Secrétariat :	Alain MAIRESSE, Chargé de mission

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 2
Mise en place du GT : 24/11/2000
Dissolution du GT : 7/12/2000
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 6,5

Groupe de travail « enquêtes publiques »

Objectif : Préparation de l'avis sur la note d'orientation établissant les grandes lignes de l'avant-projet de décret relatif aux enquêtes publiques (avis remis le 19/12/2000 - Doc.2000/CWEDD 1057)

Remarque : En date du 6/12/2000, Jacques DE BRAKELEER, Président du CWEDD et Frédéric ROUXHET, Secrétaire, ont participé à une réunion de consultation organisée par le Cabinet du Ministre de l'Environnement, Monsieur Michel FORET.

Composition du GT :

Président :	Jean MARBEHANT
Membres :	Jacques DE BRAKELEER
	Bernard DECOCK
	Jean-Louis CANIEAU
	André LEBRUN
	Barbara LACROIX
	Baudouin GERMEAU
	Claude PUTS
	Anne DE VLAMINCK
Secrétariat :	Frédéric ROUXHET, secrétaire

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 2
Mise en place du GT : 4/12/2000
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 7

Groupe de travail « comité de pilotage audit de fonctionnement »

Objectif : L'audit porte sur le fonctionnement interne du CWEDD et de ses satellites administratifs (secrétariat, chargés de mission), dans le cadre légal (décrets et arrêtés) existant. La question fondamentale que l'auditeur doit investiguer : comment le CWEDD remplit-il ses missions ? Comment s'organise-t-il pour les remplir ?(source : cahier des charges)

Composition du GT :

Président :	José SMITZ
Membres :	Nadine GOUZEE
	Sophie CLOSSON
	Jacques DE BRAKELEER
	Michel INSTALLE
Secrétariat :	Claude PIROTTE, secrétaire
	Alain MAIRESSE, Chargé de mission

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 6
Mise en place du GT : 22/03/2000
Dissolution du GT : 25/07/2000
Nombre moyen de membres présents aux réunions : 4,2

Groupe de travail « Convention ULB-RW – Analyse multicritère »

Objectif : Participation à la conception d'une méthodologie multicritère et d'un programme informatique pour l'évaluation de la qualité des études d'incidences et l'analyse des solutions de substitution de projets publics ou privés sur l'environnement.

Composition du GT :

Membres :	Jean-Marie BASTIN et Jacques DE BRAKELEER
Secrétariat :	Claude PIROTTE, secrétaire

Quelques chiffres

Nombre de réunions en 2000 : 1
Mise en place du GT : 13/09/1999
Dissolution du GT : 29/06/2000
Nombre de membres présents à la réunion : 2

2.3. Représentations externes

Comité d'accompagnement de la convention RW-CESRW-CWEDD relative aux chargés de mission

Représentants : José SMITZ, Nadine GOUZEE et Jean-Louis CANIEAU

Quelques chiffres

Nombre de participation aux réunions en 2000 : 1
Début de la représentation du CWEDD : septembre 1997

Comité de pilotage de l'Etat de l'Environnement wallon

Représentants au 27/9/2000 : Christian GOUZEE
et Alain MAIRESSE, chargé de mission.
Représentants au 31/12/2000 : Luc DE CORDIER
et Alain MAIRESSE, chargé de mission.

Quelques chiffres

Nombre de participation aux réunions en 2000 : 1
Début de la représentation du CWEDD : 1992

Conseil Fédéral du Développement Durable

Représentants au 27/9/2000 : José SMITZ, Président du CWEDD
Représentants au 31/12/2000 : Jacques DE BRAKELEER,
Président du CWEDD

Quelques chiffres

Nombre de participation aux réunions en 2000 : 1
Début de la représentation du CWEDD : 1997

Comité d'accompagnement de la convention relative à la rédaction d'un guide juridique à destination des communes dans le cadre du Plan Communal d'Environnement et de Développement de la Nature (PCEDN)

Remarque : La convention s'est terminée par la publication d'un ouvrage intitulé : « La commune et la protection du cadre de vie ».

Représentant : Pierre-Jacques HEINE, secrétaire-adjoint.

Quelques chiffres

Nombre de participation aux réunions en 2000 : 3
Début de la représentation du CWEDD : 07/07/1999
Fin de la Convention : 28/09/2000

Comité d'accompagnement de la convention ECOPORC

Représentants au 27/9/2000 : Jacques DE BRAKELEER et Bernard DETHIER
Représentant au 31/12/2000 : Frédéric ROUXHET, secrétaire

Quelques chiffres

Nombre de participation aux réunions en 2000 : 1
Début de la représentation du CWEDD : 1998

Conseil supérieur de la conservation de la nature (CSWCN)

Représentant : Hubert BEDORET

Quelques chiffres

Nombre de participation aux réunions en 2000 : 1
Début de la représentation du CWEDD : 1990

Task-Force permis d'environnement

Objectif :

Début septembre 1999, Monsieur Michel FORET, Ministre de l'environnement, a décidé de créer un groupe de travail permanent (appelé aussi task force) pour assurer la préparation des différents arrêtés d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Représentants : Jean-Louis CANIEAU et Frédéric ROUXHET, secrétaire.

Quelques chiffres

Nombre de participation aux réunions en 2000 : 3
Début de la représentation du CWEDD : 4/10/1999

Comité de Concertation partenariale Phasing-out Objectif 1 Hainaut 2000-2006

Représentant effectif : Patrick JOURET
Représentant suppléant : Luc DE CORDIER

Quelques chiffres

Nombre de participation aux réunions en 2000 : 3
Début de la représentation du CWEDD : 2000

Comité d'accompagnement de la convention RW/ULB portant sur la conception d'une méthodologie multicritère et d'un programme informatique pour l'évaluation de la qualité des études d'incidences et l'analyse des solutions de substitution de projets publics ou privés sur l'environnement

Représentant : Philippe SLEGERS

Quelques chiffres
Nombre de participation aux réunions en 2000 : 1 Début de la représentation du CWEDD : 22/06/1999 Fin de la Convention: 29/06/2000

Comité d'accompagnement de la convention RW/ULB portant sur le développement d'un logiciel basé sur l'analyse multicritère pour l'évaluation de la qualité des études d'incidences d'un projet public ou privé sur l'environnement

Représentant : Benoît BRASSINE, Secrétaire-adjoint du CWEDD

Quelques chiffres
Nombre de participation aux réunions en 2000 : 1 Début de la représentation du CWEDD : 29/09/2000

Commission de recours instituée en exécution du décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement

Représentants effectifs : Louis MARTIN et Thérèse SNOY
Représentants suppléants : Bernard DETHIER et Juan de HEMPTINNE

Quelques chiffres
Nombre de participation aux réunions en 2000 : 8 Début de la représentation du CWEDD : 15/07/1993

CONCLUSION

Le CWEDD a organisé 94 réunions en 2000. Le taux moyen de participation est d'environ 8 membres par réunion. Nos réunions ont duré en moyenne une demi-journée. Si on estime que les membres ont dû consacrer un temps au moins équivalent à la préparation de chaque réunion, on en arrive à ce que l'ensemble des membres ont consacré plus de 700 jours aux réunions du CWEDD. Il faut ajouter à ces réunions plus de 100 jours nécessaires à l'examen des études d'incidences par les rapporteurs. On dépasse ainsi largement les 800 jours consacrés par les membres aux travaux du CWEDD.

Nous ne pouvons que remercier les différentes structures qui libèrent à leurs frais une telle quantité de collaborateurs de qualité.

L'année 2001 s'annonce intense en activités; en effet, la section planification étudiera pendant le premier semestre le tableau de bord environnement que vient de publier le Gouvernement. Cette démarche demandera de nombreuses réunions de la section planification et un travail conséquent des rapporteurs sur les différents thèmes que l'ouvrage aborde. Au second semestre, la même section devra élaborer le rapport de synthèse de la table ronde avec le CESRW et enfin rédiger et diffuser largement la note de prospective. Ces travaux demanderont des milliers d'heures de travail.

La section études d'incidences verra très probablement le nombre de dossiers augmenter sensiblement du fait de l'amélioration de la situation économique et du retour des investissements en Wallonie, mais aussi par l'examen des études d'incidences relatives aux PCA qui seront mis en œuvre par les Communes.

En plus de ces travaux « routiniers », il est évident que la mise en œuvre par le Gouvernement du Décret sur le permis environnement nécessitera l'avis du Conseil sur de nombreux arrêtés indispensables à sa mise en œuvre, telle que les conditions générales, sectorielles et intégrales. Les différents plans sectoriels environnementaux (plans air, déchets, nature, sol, eau) aboutiront également sur la table du Conseil dans les mois/années à venir. Bien qu'il ne soit pas nécessairement prévu de les soumettre à enquête dès 2001, le Conseil espère que Monsieur le Ministre et son Administration auront à cœur de consulter ou d'informer le Conseil pendant l'élaboration de ces plans. Cette attitude pro-active serait plus efficace qu'une demande d'avis lorsque le document est finalisé.

Le Conseil se félicite de l'engagement, de la disponibilité et du dynamisme de ses membres qualités indispensables à l'efficacité du fonctionnement du Conseil. Il se félicite également de la compétence, du partenariat et de l'esprit d'innovation des membres qui sont des qualités indispensables à la pertinence des avis du Conseil.

Quoique nous bénéficions de bonnes structures et d'un encadrement correct mis à notre disposition par Monsieur le Ministre et son Administration, nous souhaiterions un appui plus important des administrations notamment pour les dossiers d'études d'incidences. Enfin, en 2001, nous essayerons de renforcer la collaboration entre les différentes commissions et conseils consultatifs en matières environnementales.

Enfin, un dernier rappel indispensable, il est nécessaire que le Conseil bénéficie de délais corrects pour la remise d'avis afin que ceux-ci soient bien le résultat d'une étude rigoureuse.